

LIVRET D'ACCUEIL

KLEBERT CONSULTING est heureux de vous accueillir dans le cadre de la formation que vous allez effectuer en son sein. Cette formation vous conduira à acquérir des nouvelles compétences. A ce titre, pour votre épanouissement, pour la qualité du service offert aux personnes accompagnées, notre mission revêt une importance particulière.

Le dossier qui suit vous offre à la fois une présentation du cadre de cette collaboration aussi bien qu'une lisibilité de notre centre de formation et de son dispositif d'intervention.

Ces quelques pages vous apporteront quelques éléments majeurs qui seront, bien sûr, très largement complétés au fil du temps partagé avec nous.

En espérant que cette formation corresponde à nos attentes respectives, nous vous assurons de toute ma considération et vous souhaitons une formation très profitable

Vos contacts

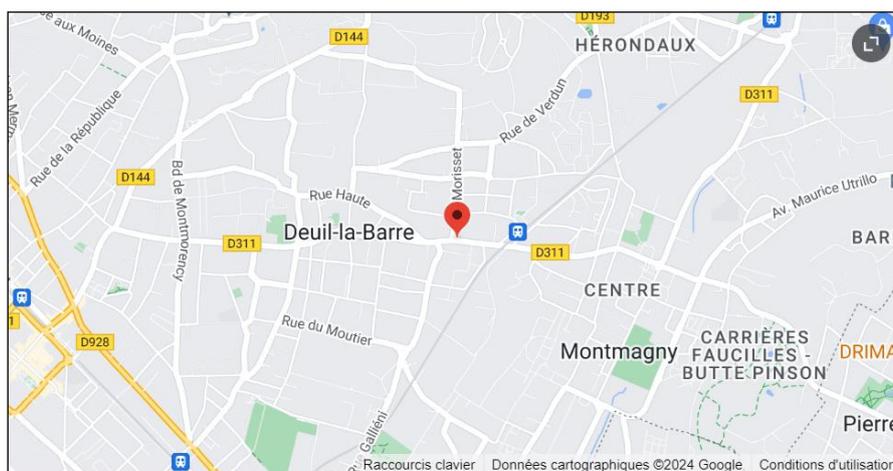
Sandra Z.
szingile@kc-formation.com

KLEBERT CONSULTING en quelques mots

KLEBERT CONSULTING est un centre de formation spécialisé dans les formations sur mesure, et en intra entreprise.

Les domaines de formations sont très vastes : Bureautique, Finance, Big Data, Habilitations électriques, Management, Langues, Ressources humaines, etc

Localisation



Pour vous rendre à ce site :

Train : ligne H, La Barre Ormesson

Bus :

- Ligne 256, Gare D'Enghien-Les-Bains
- Ligne 337, Gare de Pierrefitte - Stains RER
- Ligne 356, Marché Des Mortefontaines

Horaires / Emplois du temps

Les sessions de formations se déroulent du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00.

La pause déjeuner (entre 12h et 14h00) dure 1h, et est fixée par le formateur.

Il y a une pause à mi-matinée, et une à mi- après-midi. Ces pauses durent environ 10 minutes.

Présence des apprenants

Tous les enseignements sont obligatoires et un contrôle de présence est effectué lors de chaque cours. L'appel des apprenants se fait en début de cours. Un second appel est effectué après les pauses.

En plus de l'appel, l'apprenant doit émarger pour le créneau de formation concerné.

Toute absence doit être signalée par l'apprenant au plus tôt au secrétariat et justifiée dans les 48h.

Comportement des apprenants

Les apprenants s'engagent à respecter les règles de vie sont établies.

Les apprenants sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue correcte.

Sont interdits : les tenues « provocantes », les survêtements de sport, les affaires déchirées, etc...

Les apprenants doivent respecter un code vestimentaire professionnel lors de leur venue dans l'établissement.

Chaque intervenant est tenu de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement du cours qu'il anime. Dans le cas où un apprenant venait à perturber le bon déroulement d'un cours, il serait exclu et devra se présenter au service pédagogique. Le cas échéant, l'employeur sera informé de la situation.

Les téléphones portables, écouteurs, casques, etc, sont interdits pendant les cours.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement, et dans l'enceinte de l'immeuble

Les apprenants sont également tenus de respecter la propreté de l'établissement, notamment en utilisant les poubelles, et autres dispositifs mis à disposition.

Suivi pédagogique

Toutes les matières font l'objet d'une évaluation.

Elle sera basée sur des exercices et applications pratique des enseignements prodigués.

Le cas échéant, une attestation sera remise en fin de formation.

Matériel de formation

Les apprenants doivent venir avec leur propre matériel (fournitures, cahiers...).

Pour des formations informatisées le matériel sera mis à disposition par l'établissement, sauf avis contraire précisé dans la convocation.

La procédure de prêt de matériel informatique vous sera indiquée par le personnel à l'accueil, mais elle s'accompagne systématiquement d'une signature et de la remise d'une pièce d'identité, que l'apprenant récupère lors de la restitution du matériel.

Aucune impression ne sera possible pour les apprenants dans l'établissement

Wi-Fi de l'établissement

Un accès Wi-Fi est mis à votre disposition.

Se renseigner à l'accueil

Règlement intérieur

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires. Chaque apprenant s'engage à le respecter. Vous pouvez le consulter depuis le site internet kc-formation.com.